

Initiatives ministérielles

l'environnement. Le même rapport parle du déboisement et de ce que les Canadiens peuvent faire pour régénérer nos forêts, indispensables à la qualité de l'air, à la qualité de la vie.

La recommandation n° 7 invite le gouvernement à «établir une politique et des programmes propres à encourager les entreprises canadiennes à commercialiser et à exporter des techniques et du matériel susceptibles de contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre, en particulier à l'intention des pays en développement. . .» Nous aurions pu tout aussi bien parler de l'importation de cette technologie: si nous ne l'avons pas, pourquoi ne pas l'importer?

Une autre question a été soulevée l'année dernière seulement. Il s'agissait du transport d'huiles usées pour raffinage ou incinération. Le projet a été mis en veilleuse à cause de conflits entre divers pouvoirs publics. Ce n'est pas l'application de la réglementation qui est en cause. Le gouvernement fédéral ne semble pas avoir la volonté politique nécessaire pour coordonner les activités des administrations provinciales et municipales afin que la technologie soit utilisée.

Quant à la mise en place de techniques capables de régler un des problèmes, nous les avons déjà dans notre province. Nous pouvons traiter plus de 325 millions de litres d'huile usagée provenant des automobiles ou d'autres moyens de transport. Cette huile usagée n'a pas obligatoirement besoin d'être raffinée de nouveau, même si la technique existe. Dans la seule province de l'Ontario, cette technique permettrait de ne traiter qu'une centaine de millions de litres.

• (1730)

Ce qui laisse environ 225 millions de litres qui servent à diverses fins. On s'en servait sur les chemins de campagne, mais il existe un moyen de réduire les émissions de CO₂ et d'hydrocarbures pratiquement à zéro. Par contre, nous n'avons aucun moyen de faire comprendre cela à un ministre. Un autre mandat que le comité voudrait voir le gouvernement assumer consiste, bien sûr, à économiser l'énergie en réduisant la quantité de produits énergétiques que nous consommons, à tout le moins en utilisant ces produits plus efficacement.

La technologie existe. Si le Canada ne dispose pas de toutes les techniques, il peut se les procurer ailleurs. D'autres pays sont prêts à nous les fournir, et nous devrions nous entendre pour les obtenir.

Je sais qu'il me reste peu de temps, monsieur le Président, mais je tiens à faire valoir un dernier argument. Nous n'avons pas assez d'argent pour faire en sorte qu'un programme environnemental approprié soit mis en place.

Le budget des quatre dernières années du Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales prévoyait à peu près 44 millions de dollars pour cette année. Selon le ministre, nous pourrions atteindre 100 millions de dollars. Monsieur le Président, nous devons arrêter de tergiverser. Nous devons cesser de faire de la politique et adopter des mesures législatives qui donneront du mordant à nos principes.

[Français]

M. Gabriel Desjardins (Témiscamingue): Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'attention le discours du député d'Eglinton—Lawrence. Il est certain qu'un projet de loi ne comblera jamais toutes les attentes, on le sait, et c'est difficile de combler à 100 p. 100 toutes les attentes que l'on peut avoir d'un projet de loi. Le député a bien énuméré, sans doute, et c'est son privilège de le faire, toutes les directives, tous les amendements qu'il aimerait voir s'insérer dans ce projet de loi, et c'est de bonne guerre. Il y aura un comité législatif qui se penchera sûrement sur des amendements que le gouvernement considérera. Ma question au député d'Eglinton—Lawrence est la suivante: Ne reconnaît-il quand même pas que ce projet de loi est un pas dans la bonne direction, que c'est quelque chose d'éminemment important pour un pays de se doter d'un tel processus d'évaluation environnementale? En ce sens-là, j'aimerais lui rappeler qu'un de ses collègues, en conférence de presse, le député de Davenport a dit que, et je le cite:

[Traduction]

«Je pense que c'est un grand pas dans la bonne direction.»

[Français]

Alors ma question est toute simple, monsieur le Président. Ce que j'aimerais demander à mon collègue c'est si, en dépit de tous les amendements qu'il aimerait apporter à ce projet de loi-là, que l'on sache, nous ici à la Chambre des communes, si aujourd'hui il est en faveur ou contre ce projet de loi?

M. Joseph Volpe (Eglinton—Lawrence): Monsieur le Président, j'apprécie la question de mon collègue de